



Communiqué de presse
Mercredi 7 septembre 2016

Démarrage de l'exploitation de la concession de Pointe d'Armor

Suite à la décision du Tribunal Administratif de Rennes et conformément aux autorisations délivrées, la Compagnie Armoricaïne de Navigation a démarré l'exploitation ce matin sur le site de Pointe d'Armor profitant des conditions de marée. L'opération a duré environ deux heures.